

Réf: Dossier 372302

## Avis de constitution

### SOCIETE « FLASHMED »

Siège ABIDJAN Adjamé central commercial, sur le boulevard Nangui abrogoua non loin de l'hôpital générale, Lot 31, Ilot ROXY ADJAME

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLASHMED »

Objet : vente de matériels médicaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Adjamé central commercial, sur le boulevard Nangui abrogoua non loin de l'hôpital générale, Lot 31, Ilot ROXY ADJAME

Dirigeant(s) Mme SIDIBE FATOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13465 du 26/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79671/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

